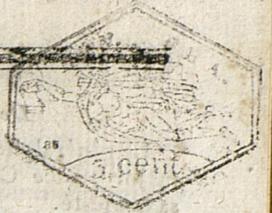


LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 15 Nivôse, an VII.



Extrait d'une lettre de Rome sur la victoire remportée par l'armée française. — Prise de vingt-quatre tartanes napolitaines et de seize bricks chargés de bled, farine, vin, salaisons, etc. — Arrivée des troupes russes à Bruan, en Moravie. — Bulletin de Rostadt. — Prises faites par les corsaires français sur les Anglais et les Portugais. — Arrêté du directoire sur le tabac fabriqué.

TURQUIE.

De Constantinople, le 5 frimaire.

La Porte a reçu la confirmation des nouvelles qui lui parvinrent de l'Égypte dans la soirée du 23 brumaire. Il résulte seulement des rapports subséquens, que Buonaparte ne fut point victime de cette insurrection, mais un de ses généraux.

Les deux vaisseaux de ligne russes, sous les ordres du contre-amiral Pososki, qui avoient mouillé dans le canal, ont jetté l'ancre le même jour à Tophana. Après s'être pourvus ici de quelques provisions, ils iront joindre l'escadre combinée.

D'après les nouvelles que la Porte a reçues le 1^{er} frimaire, cette dernière a effectué un débarquement sur l'Isle de Corfou. Les Français sont retirés dans le château, & il ne sera pas facile de le leur enlever.

ITALIE.

Extrait d'une lettre de Rome, du 26 frimaire.

L'armée française, après avoir livré plusieurs combats partiels à l'armée napolitaine, forte de quatre-vingt mille hommes, vient de la chasser entièrement du territoire de la république romaine. Les troupes napolitaines ayant été battues à Ponté-Fermo, Terni, Civita-Castellana, Monterossi, Otricoli, Calvi, Rieti, Civita-del-Trono, Santa-Lupo, Storta, se sont repliées en désordre vers le royaume de Naples. Le général Championnet s'étoit avancé le 22 pour livrer bataille à l'armée napolitaine. Mais le roi & le capitaine général Mack ont préféré d'abandonner leur armée & de se retirer précipitamment l'un & l'autre à Naples, où la fermentation des esprits faisait craindre un soulèvement général. Ce général Mack étoit pourtant un grand homme, à ce que l'on disoit. Dans cette circonstance il a prouvé que son insolence ne pouvoit être égalee que par sa lâcheté.

Le fruit des divers combats qui ont eu lieu depuis dix-sept jours, consiste en douze mille prisonniers, quatre-vingt-dix-neuf pièces de canon, vingt-un étendards ou drapeaux, trois mille chevaux ou mulets, les bagages & les caisses militaires des fuyards avec une énorme quantité de fusils.

La retraite ou plutôt la fuite du capitaine général Mack a été si précipitée, qu'il a oublié de donner l'ordre de se retirer à un corps de quatre mille hommes posté aux environs de Civita-Castellana. Ce corps s'étant présenté pour passer le Tibre à Rome, a été attaqué par les troupes françaises, qui lui ont pris tous ses canons, lui ont fait dix-huit cents prisonniers, tué ou dispersé tout le reste.

L'armée napolitaine est en pleine déroute; nos troupes ont déjà pénétré dans les états de ce roi vaincu; la gauche de l'armée est à Pescara, & le centre occupe Aquila.

Le gros de l'armée française marche sur Naples.

(Extrait du Rédacteur.)

Extrait d'une autre lettre du général en chef de l'armée de Rome, datée de Rome, le 27 frimaire.

L'adjudant aux adjudans généraux, Dolorme, que j'avois envoyé, le 25, à Porta-Dauzo avec un parti, a trouvé dans le port vingt-deux tartanes napolitaines, seize bricks génois chargés de bled, vin, farine, salaisons, sel, citrons & macaronis, dont il s'est emparé. L'ennemi occupoit la ville quand il est entré, il l'a chargé, lui a fait trente prisonniers. Le reste s'est embarqué avec précipitation, & a gagné le large dans des bateaux dont plusieurs ont coulé bas.

De Livourne, le 24 frimaire.

Il est arrivé dans notre port deux tartanes toscanes venant d'Alexandrie en Égypte. Elles ont été 35 jours pour faire le trajet, & ont apporté 30 personnes, dont la plupart des officiers français blessés à l'affaire d'Aboukir. Les nouvelles que ces officiers apportent, vont jusqu'à la moitié de brumaire, & ne cessent pas d'être rassurantes sur la situation de l'armée française en Égypte.

De Venise, le 25 frimaire.

Le général prince d'Orange arriva ici le 22 de Padoue. Dans l'après-midi il passa en revue, sur la place Saint-Marc, environ 3000 hommes de troupes qui furent aussitôt embarquées, & partirent pour la Terre-Ferme.

Le capitaine d'un navire anglais, arrivé ici hier, a rapporté qu'il a vu, près de Raguse, 14 vaisseaux de guerre, tant russes qu'ottomans, qui n'attendoient qu'un vent favorable pour passer sur la côte de la Romagne.

De Milan, le 26 frimaire.

Les changemens qui faisoient l'objet de la mission du citoyen Rivaux, se sont effectués avec la plus grande tranquillité. Dans la matinée du 18, il procéda à l'installation du nouveau directoire. Les membres qui le composent avant les innovations faites par le général Brune, ont été réintégrés: ce sont les citoyens Soprani, Luosi, Adelario, Lambertini & Alessandri. L'organisation des deux conseils eut lieu ensuite; & le 20, ils reprirent leurs séances qui avoient été interrompues depuis le 17. Le cercle constitutionnel a été fermé.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 16 frimaire.

Le général-lieutenant prince Gortschakoff, & le général-major prince Gortschakoff, sont congédiés du service de sa majesté.

L'empereur vient de faire encore de très-nombreuses nominations civiles de son empire. Il a aussi créé un grand nombre de chevaliers de l'ordre de Sainte-Anne. Le ci-devant duc de Richelieu a été nommé chevalier de la seconde classe de cet ordre.

HONGRIE.

De Semlin, le 22 frimaire.

On annonce qu'un corps nombreux de troupes russes va marcher contre Passwan-Oglou ; on dit même que ce corps est en marche, & que l'avant-garde est déjà entrée dans la Valachie. Passwan-Oglou, à qui ses succès n'ont pas ôté le sentiment des dangers de sa position, ne néglige rien pour se mettre en état d'opposer une vigoureuse résistance ; il occupe dans ce moment un grand nombre d'hommes à réparer & augmenter les fortifications de Widdin ; il fait aussi construire plusieurs forts en avant de cette ville & sur les bords du Danube.

De Bruin, le 27 frimaire.

La première & la seconde colonne du corps de troupes auxiliaires russes sont arrivées ici le 23 & le 25 avec le quartier-général. La troisième colonne est attendue demain, & la quatrième le premier nivôse. Les Cosaques sont commandés par le colonel Denisow, neveu du général de ce nom. Ils sont habillés à la turque, et de toutes couleurs, portent de longues barbes ; outre leurs lances & sabres tures, ils ont des pistolets à la ceinture & une carabine.

L'empereur & l'impératrice, le Palatin de Hongrie, les ducs de Saxe-Teschén & Ferdinand de Wurtemberg, le prince Esterházy, l'ambassadeur russe comte de Ramazowsky, arriveront ici le 7 nivôse pour voir manœuvrer les Russes. Tout est déjà préparé pour recevoir la cour qui sera nombreuse.

AUTRICHE.

De Vienne, le 28 frimaire.

On espère toujours que les différends qui existent entre notre cour & la république française, seront heureusement terminés par une paix générale.

L'archiduc palatin de Hongrie est arrivé le 23 ; il accompagnera leurs majestés à Bruin.

ALLEMAGNE.

Des bords du Danube, le 30 frimaire.

La situation actuelle des affaires exigeant de la part de l'empereur des précautions vigoureuses, & le nombre des troupes en Bavière ne se trouvant point en proportion avec les forces considérables que les Français rassemblent sur le Haut-Rhin & dans la Suisse, toutes les troupes qui se trouvent sur les frontières de la Bohême & dans la Haute-Autriche, vont s'avancer dans la Bavière. Déjà les dispositions sont faites pour les y recevoir & pour y placer les magasins nécessaires.

De Ratisbonne, le 2 nivôse.

On continue d'assurer qu'un second corps de troupes russes est en marche à travers la Hongrie, pour se rendre sur les côtes de la mer Adriatique. Les deux colonnes qui

traversent en ce moment la Moravie, se rendront directement sur les frontières de l'Italie. Les cosaques du Don, qui en font partie, viennent de Smolenho ; ils sont en route depuis le mois de messidor. Ces troupes observent une exacte discipline ; le général de Rosenberg a des pouvoirs très-étendus pour servir même contre les officiers qui se permettraient quelques désordres. Chaque cosaque a deux chevaux, dont l'un porte son bagage & le fourrage. Les troupes régulières sont sur le pied prussien. Les bagages sont assez considérables. Un grand nombre d'officiers parlent allemand & français. M. de Resch, commissaire impérial, accompagne la première division. Le pain & les fourrages sont fournis par les magasins impériaux ; le reste est fourni par les habitants & payé comptant.

Bulletin de Rastadt, du 6 nivôse.

La députation n'a plus de séances, & de-là, la rareté actuelle des nouvelles. On ne sait rien de positif ; il est même difficile d'établir des conjectures sur ce que l'on voit ou que l'on entend. Les uns disent que les ministres français remettront la décade prochaine une note avec un plan de sécularisation ; d'autres prétendent qu'ils attendront la tournure des affaires en Italie & le parti qu'adoptera l'empereur.

On n'ignore pas que les cabinets particuliers en sont fort occupés. Les faiseurs qui les dirigent, les publicistes allemands qui font la grande besogne, étalent leurs connaissances *in-folio*, pour régler le sort de l'Allemagne. On produit de toutes parts les plans de sécularisation & des demandes d'indemnités. Ceux-ci offriront, quand elles paraîtront au grand jour, le jeu des intérêts les plus opposés. Il est bien fâcheux pour les demandeurs que l'Allemagne continue si peu d'objets à séculariser en comparaison de la multiplicité des demandes.

La note remise à la députation, par la légation de Trèves, embarrasse beaucoup la majorité des membres votans. Elle a été communiquée par la dictature ; mais on ne s'est pas encore assemblé pour délibérer sur son contenu.

Le froid est si rigoureux ici, depuis quatre jours, que s'il continue, le Rhin sera gelé. Déjà le pont de bateaux de Kehl est retiré, & les courriers ne sont arrivés ni hier ni aujourd'hui. La correspondance se fera par Basle, jusqu'au moment où les glaces seront assez fermes pour porter au moins les piétons.

Nous allons être pendant quelques jours sans spectacle, parce qu'il y a des changemens dans notre troupe. C'est un triste vide dans un moment de si grand désceuvrement ; aussi rien de plus sombre que notre ville.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 8 nivôse.

Le général Jourdan vit ici très-retiré, & voit fort peu de monde. On prétend même que le quartier-général ne restera pas long-tems dans cette ville, & qu'il sera transféré à Schœstadt, & de-là à Colmar.

Il arrive continuellement ici & dans notre département des troupes du centre & de l'aile gauche de l'armée de Mayence. Une partie fait un court séjour ; l'autre continue sa marche en Suisse & en Italie. On attend ici les généraux Saint-Cyr & Bernadotte. Ce dernier retournera sur le Bas-Rhin, où il a été chargé par le général en chef du commandement de ces contrées.

Les lettres de Mayence portent que toutes les troupes françaises qui se trouvoient sur la Lahn & sur la Nidda ont repassé le Rhin, de manière qu'il n'y a plus de troupe

dans ce pays. Une partie de celles qui avoient été jusqu'ici dans le duché de Berg, ont également repassé le Rhin. Le général d'Hautpoult est chargé du commandement des troupes qui restent sur la rive droite. Elles ne consistent que dans une seule division, & occuperont tout le terrain depuis les états prussiens jusqu'à Francfort.

De Bruxelles, le 11 nivôse.

On mande des bords du Rhin que la division du général Bernadotte, forte de douze mille hommes, va se rendre par la Suisse en Italie. Le vuide occasionné dans l'armée de Mayence, par le départ de cette division, sera rempli par l'arrivée d'un grand nombre de conscrits.

Un mouvement général doit s'opérer incessamment dans l'armée de Mayence : beaucoup de troupes de toutes les armes quitteront le Bas-Rhin pour se rendre sur le Haut-Rhin.

L'administration centrale de la Dyle, informée que des bandes de brigands se rendent fréquemment dans différentes communes de son ressort, où elles se portent à des excès envers les fonctionnaires publics, vient de prendre un arrêté par lequel elle autorise les administrations municipales des cantons ruraux, qui se croient menacées par les révoltés, à requérir la force armée pour le maintien de l'ordre & de la tranquillité publique.

Six batteries viennent en core d'être achevées pour la défense de Wesel, ce qui forme vingt-neuf batteries élevées depuis trois mois autour de cette forteresse.

De Paris, le 6 nivôse.

Il y aura demain (15 nivôse) une séance publique à l'Institut national. Après plusieurs mémoires sur les sciences & les arts, on y entendra des vers d'Andrieux, de Ducis, & un poème allégorique de Collin-d'Harleville, intitulé : *Melpomène et Thalie*.

— On donne pour certain que le général Berthier est arrivé à Marseille.

— Le contre-amiral Lelarge, commandant des armées à Brest, est destitué par ordre du directoire.

— Si on en croit une lettre de Vienne, en date du 30 septembre, cette cour est toujours incertaine & flottante ; & a fait partir pour Paris un agent secret chargé de s'aboucher avec le directoire.

— Il paroît que c'est le général Dupuits qui a péri dans l'insurrection, bientôt comprimée, d'une partie des habitans du Caire. Si l'on en croit la gazette de Vienne, cette rébellion avoit éclaté à l'occasion d'une taxe de dix piastres imposée sur chaque maison. La même feuille porte à environ 500, le nombre des français assassinés dans cette émeute. Ils ont été depuis vengés.

— Un arrêté du bureau central du canton de Paris, porte que tout entrepreneur ou propriétaire de messageries & voitures libres, tant par terre que par eau, établies dans l'intérieur de Paris, pour le transport des personnes, marchandises & effets dans les communes extérieures, est tenu d'en faire, dans le délai d'une décade, du jour où le présent arrêté lui sera notifié, sa déclaration au bureau central du canton de Paris, sur un registre qui sera ouvert à cet effet.

— Des lettres d'Italie portent qu'à la suite de la dernière victoire remportée sur les Napolitains, nos troupes ont fait échouer deux frégates anglaises dont elles se sont emparées, ainsi que de quelques bâtimens de transport montés par 2 mille hommes. Ces bâtimens devoient recevoir le roi de Naples & les débris de son armée, en-

fermés entre la mer, les marais pontins & l'armée française.

— Le Journal officiel annonce plusieurs prises faites sur les Anglais & les Portugais : dans ce nombre se trouve un brick anglais armé de dix canons, dix pierriers, quatre espingoles, enlevés à l'abordage par la *Rancune*, armée seulement de deux pierriers. Le commandant du brick étoit un lieutenant de vaisseau de la marine anglaise à qui le roi d'Angleterre avoit donné, dans la guerre dernière, une superbe épée, qui a été remise par cet officier au citoyen Pouperville, commandant de la *Rancune*.

Le *Colossus* de 74 canons, capitaine Murray, revenant de Lisbonne avec un convoi, est allé se briser, le 20 frimaire, contre les isles Sorlingues, où la tempête l'avoit forcé de chercher un abri.

La *Medusa*, autre vaisseau anglais, de 50 canons, chargé de munitions pour Gibraltar, a été jeté par la tempête sur des rochers dans la baie de Roca. On a sauvé l'équipage. Une frégate française a vu disperser un convoi venant des Indes Occidentales, sous l'escorte de la *Tamar*.

— On a arrêté à Strasbourg un libraire de Lausanne, nommé Ravanelle ; il est accusé d'avoir travaillé à y embaucher les conscrits. Il avoit, dit-on, trois domiciles dans cette ville.

— On assure que le petit nombre de brigands qui restoient encore dans le département de la Seine-Inférieure, est détruit ; & que leur chef le plus fameux, nommé Jean Deslues, a été arrêté & tué au moment où il vouloit s'enfuir.

— On dit avoir reçu des nouvelles de Londres, du 5 nivôse, qui annoncent de nouveaux mouvemens en Irlande.

— Le sénat helvétique a rejeté une résolution du grand-conseil contre ceux qui ont abandonné le pays depuis la révolution.

— Quelques parties de l'Allemagne, & sur-tout de la Franconie & de la Souabe sont, ainsi que certains de nos départemens, désolées par des bandes de voleurs.

— Le ministre de la république batave à Stokholm a eu son audience de réception du roi de Suède.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 11 nivôse, an 7.

Le directoire exécutif, vu l'article 20 de la loi du 22 brumaire dernier, qui accorde à la sortie des tabacs fabriqués, tant en poudre qu'en carottes, le remboursement des deux tiers du droit payé à la fabrication, après avoir entendu le rapport du ministre des finances ;

Considérant qu'il importe de déterminer les bureaux de douanes par lesquels pourra s'opérer la sortie des tabacs fabriqués, arrête :

Les tabacs fabriqués, tant en poudre qu'en carottes, ne jouiront de la restitution des deux tiers du droit payé à la fabrication, qu'en sortant du territoire de la république, par les bureaux des douanes ci-après ; savoir :

Par terre, par ceux de Cologne, Mayence, Coblenz, Worms, Spire, Strasbourg, Bourg-Libre, Pontarlier, Bienne, Mâcon, Versoix, Genève, Lansebourg, Pas-de-Belobie, Amheia, le Boulon, Mont-Libre & Aix ;

Par mer, par les ports d'Avvers, Ostende, Dunkerque, Calais, Valéry-sur-Somme, Dieppe, Rouen, le Havre, Honfleur, Cherbourg, Port-Malo, Brest, l'Orient, Nantes, Bordeaux, la Rochelle, Rochefort, Bayonne, Jean-de-Luz, Port-la-Victoire, Cette, Agde, Marseille, Toulon, Antibes & Nice.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen BERLIER.

Séance du 14 nivôse.

Un citoyen de Paris soumet au conseil la question suivante :

Un prêtre déporté en vertu de la loi du 26 août 1792, peut-il être déchu de la succession de son père, et les biens peuvent-ils appartenir à des héritiers collatéraux au préjudice d'un frère utérin ?

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Portiez (de l'Oise), au nom de la commission de la surveillance de la comptabilité, propose un arrêté dont le conseil ordonne l'impression, & qui porte en substance que chaque mois le travail de la comptabilité sera imprimé.

Génissieux présente un projet de résolution sur le bureau de liquidation du passif des émigrés du département de la Seine : on en avoit demandé la suppression comme inutile. La commission dont Génissieux est l'organe s'est donc assurée du travail qu'il avoit fait : elle a un état de situation des travaux du bureau, depuis son installation en vertu de la loi du 1^{er} floréal an 3 jusqu'au 13 de frimaire an 7, intervalle de 3 ans 7 mois & 13 jours.

Il résulte de l'état fourni par le liquidateur, que les liasses de demandes enregistrées sont au nombre de 81 mille 284, ci 81,284.

Sur quoi il faut déduire :

1 ^o . Créances liquidées.	11,073	} Liasses.
2 ^o . Rejets.	588	
3 ^o . Liasses retirées par les parties.	1,220	
4 ^o . Liasses renvoyées à diverses administrations compétentes.	1,369	
5 ^o . Titres non liquidables ou sur des individus rayés des listes.	20,459	
	<hr/>	34,709.
Reste	46,575.	

Le liquidateur convient qu'il faut encore distraire de ce nombre celui de 4,334 concernant la seule maison Guéméné, dont la liquidation préparée n'attend plus qu'une décision du ministre, ci. 4,334.

Reste 42,241.

Le rapporteur établit que, par un calcul approximatif, on pourroit supposer que le reste du travail exigeroit de huit à neuf années ; mais c'est une erreur. A présent tous les obstacles qui s'opposent à l'accélération du travail, sont levés, si l'on n'en excepte deux ou trois dont il conviendra que le conseil s'occupe, parce qu'ils se présentent dans un assez grand nombre d'affaires : telles sont celles où les créanciers, ne craignant point les déchéances abrogées par la loi du 24 frimaire an 6, négligent de remplir les préalables ; telles sont celles où, faute d'un mode facile & rapide, on ne peut constater la solvabilité ou l'insolvabilité des émigrés ; telles sont celles aussi où, faute encore d'un mode bien déterminé, on ne peut décider les contestations qui s'élevent lors de la discussion des créanciers sur les successions indivises ouvertes au profit de la république.

En portant incessamment des lois sur ces deux ou trois difficultés, & en prenant les précautions prévues dans le

projet, vous aurez la certitude de voir terminer cette liquidation dans vingt ou mois, au lieu de neuf à dix ans qu'il auroit fallu, si les choses fussent restées sur le même pied.

Génissieux présente un projet qui porte en substance :

Il sera ajouté aux fonds mis à la disposition du ministre des finances, pour l'an 7, la somme de 445 mille 360 fr.

Le président met aux voix l'urgence.

Portiez (de l'Oise) observe que la question est d'une trop grande importance pour que le conseil puisse délibérer aussi promptement sur un projet qui n'a été distribué qu'hier. Cependant, d'après de nouvelles observations de Génissieux, l'urgence est déclarée & le projet mis aux voix article par article. — Le conseil adopte le projet sans réclamation.

On a repris la discussion sur le projet relatif au nouveau tarif pour la poste aux lettres ; ce projet a essuyé une forte opposition. L'étendue de la discussion, qui s'est prolongée fort tard, nous engage à en renvoyer les détails à demain.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen PERRIN (des Vosges).

Séance du 14 nivôse.

Aussi-tôt après la lecture du procès-verbal, le conseil se forme en comité général. Il a approuvé, dans ce comité, une résolution de celui des cinq-cents, qui ratifie un traité conclu avec la république helvétique, & d'après lequel il est mis 18 mille auxiliaires à la disposition du gouvernement français.

Bourse du 14 nivôse.

Amsterdam	61, 61 $\frac{3}{4}$	Rente provis.	9 f. 25 c.
Idem coar.	59 $\frac{1}{8}$, 59 $\frac{7}{8}$	Tiers cons.	11 f. 63 c.
Hambourg	193, 190	Bon $\frac{2}{4}$	1 f. 90 c.
Madrid	11 f. 25 c.	Bon $\frac{3}{4}$	1 f. 86 c.
Mad effec.	14 f. 25 c.	Bon $\frac{1}{4}$	1 f. 25 c.
Cadix	11 f. 25 c.	Bondes 6 dern. mois de l'an 6	78 f. 25 c.
Cadix effectif.	14 f. 25 c.	Or fin	107 f.
Gênes	95 $\frac{3}{4}$, 95 $\frac{1}{4}$	Ling. d'arg.	50 f. 75 c.
Livourne	105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{4}$	Portugaise	37 f. 25 c.
Bale	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ per., 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre	5 f. 33 c.
Geneve	3 per.	Quadruple	81 f. 63 c.
Lyon	$\frac{1}{4}$ bénéfice.	Ducat d'Hol.	11 f. 75 c.
Marseille	$\frac{3}{4}$ à 1 per.	Guinée	26 f. 25 c.
Bordeaux	$\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Souverain	35 f. 25 c.
Montpellier	$\frac{1}{2}$ per. 15 j.		

Esprit $\frac{5}{6}$, 36 à 370 f. — Eau-de-vie 22 deg., 250 à 280 f. — Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin, 2 f. 80 à 90 c. — Café St-Domingue, 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Autvergne, 2 f. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 20 à 30 c. — Savon de Marseille, 1 f. — Coton du Levant, 2 f. 50 à 90 c. — Cotes des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. 25 c. — Sel

Elite des Poésies de Chaulieu, un volume in-12, belle édition ornée d'une vignette allégorique. Prix, papier fin, 1 fr. 50 cent. papier double superfin, 2 fr. ; & papier vélin d'Annonay, 4 fr. En ajoutant 50 centimes, on le recevra franc de port dans toute l'étendue de la république. A Paris, chez Désossarts, libraire-éditeur, rue du Théâtre-Français, n^o. 9.

Cette édition ne contient que celles des Poésies de Chaulieu qui sont dignes de passer à la postérité. Par son élégance & sa correction, elle mérite d'obtenir une place dans la bibliothèque d'un homme de goût.

A. FRANÇOIS.

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n^o. 423.

Notion
Lou
—
Vin

Le p
23 fr.
Les
Souscri
feuilles
tiere p
Les
franc d
neaux,

C
Extrait

Tout
les bons
la plupa
le besoi
de vous
partiale
Cete
30 dans
resserré
fécondit
d'or, d
producti
immense
devenue
l'Europe
puissance
sorte auj
ture. Il n
qui par
Il por
Domingu
moyenne
à peu de
des dispo
maîtres.
culture, c
la directi
il rempli
Baillon
Toussaint
en faire u
lui apprit
perent les
n'étoit ni